

PAR COURRIEL

Montréal, le 17 février 2023

Monsieur Éric Girard

Ministre des finances
380, rue Saint-Antoine Ouest
5e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7
ministre@finances.gouv.qc.ca

Objet : Recommandations de la STM | Budget 2023-2024 du gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

Depuis 2018, votre gouvernement a multiplié les initiatives de soutien et de développement du transport collectif, que ce soit avec l'aide d'urgence apportée en réaction à la pandémie ou les investissements massifs dans des projets de développement, de maintien d'actifs et d'électrification. Ce faisant, vous préservez les services à la population, assurez la sécurité et la performance de nos infrastructures, améliorez la mobilité des Québécois et vous soutenez la réduction des gaz à effet de serre (GES) en transport.

Depuis 2020, la STM a multiplié les initiatives pour réduire ses dépenses, tout en maintenant une offre de service performante et attractive pour la population. Malgré une reprise certaine, il manque toujours 30 % de l'achalandage par rapport au niveau pré-pandémie et environ autant de revenus-clients. Au même moment, des investissements importants en transport collectif se poursuivent, tandis que le réseau express métropolitain (REM) et le service rapide par bus (SRB) Pie-IX seront mis en service progressivement dans les prochains mois. La combinaison de ces dépenses croissantes et des revenus manquants place les acteurs du transport collectif métropolitain devant des défis qu'ils ne peuvent solutionner par eux-mêmes. La STM anticipe ainsi un déficit de 78 M\$ pour 2023. Pour l'ensemble du Québec, le manque à gagner pour le transport collectif est évalué à 565 M\$.

Le 6 février dernier, la ministre des Transports et de la Mobilité durable a annoncé la tenue d'une consultation afin de trouver une solution pérenne et réfléchie aux enjeux entourant le financement structurel du transport collectif. La STM salue cette annonce et appuie la volonté affichée que cette consultation débouche rapidement sur des résultats concrets. D'ailleurs, elle participera de manière positive et constructive, comme elle l'a fait dans le passé, notamment au Chantier sur le financement de la mobilité. Cependant, l'ampleur des défis à court terme ne permettra pas d'attendre les conclusions de cette consultation pour agir.

Conséquemment, la STM recommande au gouvernement du Québec :

- *D'octroyer une nouvelle aide financière temporaire de 565 M\$ pour l'exercice financier 2023 afin de préserver les niveaux de service en transport collectif, en attendant la mise en place de solutions durables aux enjeux de financement de la mobilité durable.*

La collaboration du gouvernement fédéral et du gouvernement du Québec a été cruciale pour l'aide d'urgence, qui a permis de soutenir le transport collectif tout au long de la pandémie. Alors que des sociétés de transport à travers le Canada souffrent des mêmes difficultés financières héritées de la pandémie, l'implication du gouvernement fédéral sera encore requise le temps de mettre en place un nouveau cadre financier réellement durable.

Conséquemment, la STM recommande au gouvernement du Québec :

- *De solliciter le gouvernement du Canada pour qu'il contribue à l'aide financière à déployer pour 2023, comme il l'a fait depuis le début de la pandémie.*

Il est essentiel d'entretenir adéquatement les actifs pour maintenir la performance, la fiabilité et la sécurité des équipements en transport collectif. Grâce aux investissements massifs soutenus au fil des dernières années, notamment rendus possibles grâce au soutien du gouvernement du Québec, la STM a pu réduire son déficit de maintien d'actifs de 4,3 G\$ en 2014 à 3,8 G\$ en 2021. La réduction des sommes prévues pour le maintien d'actifs au Plan québécois des infrastructures (de 3,8 G\$ en 2018 à 2,6 G\$ en 2022) est toutefois source de préoccupation alors que les besoins restent immenses. Chaque année, de nouveaux équipements viennent s'ajouter à la liste des infrastructures à entretenir. Des projets importants de maintien d'actifs de la STM doivent actuellement être reportés, faute de disponibilité des crédits nécessaires. Pour assurer que la mobilité durable se déploie sur des fondations solides, il est capital d'assurer la pérennité des services et équipements existants.

Conséquemment, la STM recommande au gouvernement du Québec :

- *D'augmenter les sommes disponibles pour le maintien des actifs en transport collectif au Plan québécois des infrastructures pour maintenir la performance, la fiabilité et la sécurité des services existants.*

Le bilan de votre gouvernement témoigne de l'importance qu'il accorde au transport collectif à titre de solution, non seulement aux enjeux de mobilité mais aussi à titre de contributeur à la richesse collective et comme moyen incontournable pour lutter contre les changements climatiques. Je suis convaincu que votre gouvernement voudra continuer à travailler en collaboration avec les acteurs de la mobilité durable et qu'il sera au rendez-vous pour les aider à surmonter les importants défis auxquels le transport collectif est présentement confronté.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.



Éric Alan Caldwell
Président

- c. c. Mme Valérie Plante, mairesse de Montréal
Mme Geneviève Guilbault, vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable du Québec
M. Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal